



COMMUNE DE SAINT-MARCEL

Réunion du conseil municipal
du 30 janvier 2023 à 18 heures 30
Ordre du jour

I. ADMINISTRATION

- Réalisation du cahier de vie de la station d'épuration de Saint-Marcel,

II. FINANCES

- Budget principal : approbation du compte de gestion 2022, vote du compte administratif 2022 et affectation du résultat du compte administratif 2022,
- Budget annexe de l'eau et de l'assainissement : approbation du compte de gestion 2022, vote du compte administratif 2022 et affectation du résultat du compte administratif 2022,
- Budget annexe du lotissement de Montmagny : approbation du compte de gestion 2022 et vote du compte administratif 2022,
- Prise en charge des frais liés aux sorties et activités scolaires de l'école de Pomblière pour l'exercice 2023,
- Fixation des dépenses imputées à l'article 623 « Publicité, publications, relations publiques » du budget principal pour l'exercice 2023,

III. RESSOURCES HUMAINES

- Suppression et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet annualisé,
- Avenant à la convention d'adhésion au service de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi,

IV. URBANISME

- Désaffectation et déclassement de parcelles dans le cadre d'un échange avec MSSA,

V. QUESTIONS DIVERSES



Le maire,
Daniel CHARRIERE